



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la septième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 21 septembre 2022 à 19 h, au Centre communautaire Ferland, 1600, 8e Avenue

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Martin Claveau	Trésorier
Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Diane Charuet	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Nicolas Jean	Administrateur

ABSENCES :

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Sébastien Lachance	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou
Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées, 6 personnes ont assisté à la rencontre du 21 septembre 2022.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02
3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022 19 h 05
4. Priorités du conseil de quartier pour les élections provinciales 2022 19 h 10
5. Discussion : projets d'aménagement de ruelles bloquées par Revenu Québec 19 h 20
6. Discussion : marquage au sol des traverses piétonnes dans le Vieux-Limoilou 19 h 35
7. Période d'information de la conseillère municipale 19 h 45
8. Période de questions et de commentaires du public 20 h
9. Période de suivi des projets en cours 20 h 20
 - Festival de quartier 100% Limoilou
 - Limoil'Air
 - Les Particules
 - Sécurité routière et signalisation dans les ruelles du quartier
 - Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou
 - Bac à jouets en libre-service au parc Ferland
 - Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou
10. Discussion : sécurité piétonne sur la 4e Avenue 20 h 40
11. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier 20 h 50
 - Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - Comité cohabitation Port-Communauté
 - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Table de concertation Mobilité des quartiers centraux
 - Table d'acteurs clés des quartiers Canardière
 - Comité pour un quartier Stadacona bienveillant
 - Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
12. Fonctionnement du conseil de quartier 21 h 30
 - Correspondances
 - Trésorerie
 - Paiements à venir
 - Suivi sur la formation pour les nouveaux administrateurs
 - Suivi sur la révision du fonctionnement et des pratiques des conseils de quartier
13. Divers 22 h 50
 - Atelier consultatif de Destination Québec cité
 - Consultations publiques : Plan régional des milieux humides et hydriques
 - Consultations publiques : Réaménagement de différents segments de rue au sud quartier Vieux-Limoilou
14. Levée de l'assemblée 23 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h. Pascal Marier-Dionne, qui animera la soirée en l'absence de Raymond Poirier, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pascal Marier-Dionne fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 21 septembre 2022, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022

Pascal Marier-Dionne propose de reporter l'adoption du procès-verbal à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

4. Priorités du conseil de quartier pour les élections provinciales 2022

Pascal Marier-Dionne présente aux membres les priorités du conseil de quartier dans le cadre des élections provinciales de 2022. À la veille de chaque élection, les administrateurs rédigent un tel document pour guider leur réflexion et informer les différents candidats de leurs principaux enjeux. Cette année, leurs priorités portent sur :

- La mise en place d'actions concrètes visant à bonifier la qualité de l'air dans le quartier;
- Le soutien des projets de boulevard urbain des axes Wilfrid-Hamel et Dufferin-Montmorency;
- L'abandon du projet de construction d'un tunnel Québec-Lévis au détriment des populations locales;
- L'appui au Tramway;
- La promesse d'un développement territorial pour et avec les citoyens. Notons que la Ville souhaite déjà emprunter cette direction;
- La mise en place de stratégies pour pallier l'absence de service de santé de proximité;

- La mise en œuvre de solutions concrètes à la crise du logement et à l'embourgeoisement progressif du quartier.

Un citoyen aurait aimé qu'un point de la liste des priorités porte sur les ruelles et leur gestion. Martin Claveau pense qu'il s'agit d'une question principalement municipale.

RÉSOLUTION 22-07-43 CONCERNANT LES PRIORITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE AUDE BRASSARD-HALLÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de remettre aux candidats aux élections provinciales dans Jean-Lesage, la liste de priorités ci-haut mentionnées, en ajoutant le point ci-bas :

- Conjointement avec les acteurs municipaux et les citoyens, contribuer à trouver une sortie de crise qui permettra de réaliser des actions importantes d'aménagement et de verdissement dans les ruelles du quartier pour les artères qui sont actuellement propriété du gouvernement provincial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Discussion : projets d'aménagement de ruelles bloquées par Revenu Québec

Pascal Marier-Dionne rappelle que c'est le Registre des biens non réclamés qui détient la majorité des ruelles. Aude Brassard-Hallé mentionne, pour sa part, que l'acquisition des ruelles, pour la Ville, représenterait d'importants investissements tant financiers qu'administratifs.

Un citoyen constate que la municipalité propose plusieurs programmes pour verdir et entretenir les ruelles. Revenu Québec doit approuver uniquement les projets de revitalisation. Ce même citoyen pense que Revenu Québec se sert du rejet des projets de revitalisation pour inciter la Ville à acquérir les ruelles.

Une citoyenne rappelle que les ruelles du quartier sont importantes pour le maintien de son tissu social. La possibilité de taxation supplémentaire à laquelle songe la Ville effraie les propriétaires riverains, qui paient pourtant déjà pour le déneigement de leurs ruelles.

Jackie Smith est bien consciente des problématiques associées à la gestion des ruelles. Elle pense que la Ville n'aurait d'ailleurs pas dû faire miroiter qu'elle en ferait l'acquisition. La conseillère explique qu'elle a fait plusieurs démarches pour savoir où en était la Ville dans son projet, qui s'avère beaucoup plus compliqué qu'elle ne l'aurait cru. Il semblerait qu'obtenir un simple portrait de la situation des ruelles représente un travail colossal pour la municipalité.

Pascal Marier-Dionne, comme les autres membres du conseil, constate qu'une intervention politique sera nécessaire pour faire avancer le dossier des ruelles. Il propose aux administrateurs d'adopter une résolution à cet effet.

RÉSOLUTION 22-07-44 CONCERNANT LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION À LA PROPRIÉTÉ DES RUELLES

CONSIDÉRANT qu'actuellement quatre projets d'intervention et de revitalisation de ruelles sont bloqués par Revenu Québec dans le Vieux-Limoilou, soit la ruelle des Oiseaux de passage, la ruelle de la Caserne, la ruelle du Clocher et la ruelle Sylvain-Lelièvre, ce qui représente environ quelque 500 Limoulois et Limouloises;

CONSIDÉRANT que ces quatre ruelles ont adhéré au Programme d'intervention et de revitalisation des ruelles de Limoilou porté par la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT que les quatre projets proposés ont été jugés recevables par l'administration municipale, ceux-ci ayant répondu à l'ensemble des critères liés à des aspects techniques ou administratifs, ou encore à des contraintes d'acceptabilité sociale ou d'aménagement;

CONSIDÉRANT qu'au printemps 2021, une recherche de titres a confirmé que ces ruelles étaient bel et bien sous la responsabilité de Revenu Québec, nécessitant de leur part une autorisation de réaliser des travaux d'infrastructures et d'implantation de végétaux, autorisation qui, jusqu'à présent, a été refusée aux riverains et à l'administration municipale;

CONSIDÉRANT qu'à l'automne 2021, la Ville de Québec a poussé les riverains à réaliser les étapes d'arpentage et de plans et devis;

CONSIDÉRANT que les riverains ont mis de côté des sommes financières importantes visant la réalisation de ces travaux, avec le soutien de la Ville de Québec, et que ces sommes, tant pour la ville que pour les citoyens et citoyennes, dorment dans des comptes à l'heure actuelle;

CONSIDÉRANT qu'un projet citoyen et bénévole est bien souvent régi par la motivation, et que l'absence pérenne de résolution à cet enjeu risque de mettre à mal la motivation des résidents et résidentes à réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT qu'au contraire, les citoyens et citoyennes doivent être soutenus et encouragés dans la réalisation de telles initiatives, sachant l'impact qu'elles peuvent avoir dans la lutte aux changements climatiques, autant que dans la lutte contre les îlots de chaleurs ou dans la quête d'une qualité de l'air toujours meilleure;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, la Ville de Québec et Revenu Québec ont des comités de travail afin de discuter des pistes à suivre dans ce dossier, mais que les citoyens et citoyennes ne sont pas partie prenante de ces discussions;

CONSIDÉRANT que les citoyens et citoyennes concernés ont récemment relayé une lettre au maire de Québec, M. Bruno Marchand, ainsi qu'aux ministres, députés et conseillers municipaux concernés, demandant intervention, aide et soutien;

SUR PROPOSITION DE PASCAL MARIER-DIONNE, DÛMENT APPUYÉE PAR DIANE CHARUET, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier :

APPUIE les demandes formulées par les quelque 500 citoyens et citoyennes des ruelles concernés et leurs porte-parole, afin que l'impasse puisse être dénouée, et suggère ainsi de solliciter le politique si l'administratif n'est pas en mesure de régler à satisfaction ce dossier;

DÉPLORE que les citoyens et citoyennes soient tenus à longueur de bras des discussions et aie dû envoyer une lettre ouverte, et réaliser une sortie médiatique, afin d'obtenir un suivi de la part de la Ville de Québec, indiquant la suite actuelle des discussions;

ESTIME que des solutions alternatives pourraient également être considérées, advenant que l'impasse persiste quant aux solutions déjà envisagées, et que les citoyens ou le conseil de quartier pourraient être, chacun, porteurs de solutions;

SOUHAITE que l'impasse soit dénouée au bénéfice des citoyens et citoyennes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une citoyenne pense que la Ville devrait trouver des solutions temporaires pour soutenir les propriétaires riverains, notamment en ce qui concerne les droits de passage.

Martin Claveau dénonce le fait que la Ville, qui mène pourtant à bien des projets aussi grandioses que celui du Tramway, reste dans l'inaction lorsqu'il est question de plus petites initiatives comme celle d'acquiescer les ruelles. Un citoyen rappelle, cela dit, que la municipalité a mis en place plusieurs programmes pour soutenir les démarches administratives des résidents des ruelles.

Discussion : marquage au sol des traverses piétonnes dans le Vieux-Limoilou

Pascal Marier-Dionne présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 22-07-45 CONCERNANT LE MARQUAGE AU SOL DES TRAVERSES PIÉTONNES DANS LE VIEUX-LIMOILOU

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens et citoyennes ont rapporté aux administrateurs et administratrices du conseil de quartier que le marquage au sol de plusieurs traverses piétonnes n'avait pas été réalisé à l'été 2022;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens disent avoir rapporté ces absences de marquage au service 3-1-1, sans avoir de suivi, ou sans voir d'action entreprise par les services municipaux afin de rectifier la situation;

CONSIDÉRANT que déjà, en juin 2022, le conseil de quartier déplorait par voie de résolution que le marquage au sol se faisait tardivement alors qu'il n'était pas complété au début de la saison estivale;

CONSIDÉRANT que l'administration municipale réfère pourtant, de façon régulière, à la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 afin de démontrer sa volonté d'agir pour la sécurité des piétons;

CONSIDÉRANT que le minimum à faire serait, actuellement, d'assurer la pérennité des traverses piétonnes existantes par leur marquage au sol.

SUR PROPOSITION DE KARIM CHAHINE, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier :

DÉPLORE que plusieurs traverses piétonnes du quartier n'aient pas été marquées au sol à l'été 2022, limitant ainsi d'autant leur impact - déjà limité - pour la sécurité des piétons et des piétonnes du quartier; ESTIME que cette situation n'est pas acceptable, et que la Ville de Québec devrait oeuvrer à garantir la sécurité des déplacements piétons;

DEMANDE à nouveau à ce que le marquage des traverses piétonnes existantes soit réalisé dans des délais raisonnables, tout particulièrement pour les quartiers où les déplacements piétons sont nombreux, afin que ces citoyens et citoyennes n'aient pas à attendre au-delà de la Saint-Jean-Baptiste, voire au-delà de la fête du Travail afin que ces marquages soient renouvelés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À une question de Anne Pelletier, Pascal Marier-Dionne répond que la résolution concernant le marquage au sol et la sécurisation des déplacements actifs au passage de la saison estivale se distingue de celle adoptée ce soir en se concentrant principalement sur les déplacements à vélo.

Martin Claveau se demande si les aménagements pour les piétons incluent les radars amovibles qui ont été installés, notamment, près de l'école primaire sur la 2e Rue. Karim Chahine pense que ces radars sont installés pour collecter les données. Des radars similaires ont d'ailleurs été installés temporairement sur la 4e Avenue, où les automobilistes roulent particulièrement vite. Un administrateur pense qu'il s'agit plutôt d'un outil de sensibilisation, comme il l'est pour Transport Québec.

6. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que les organisateurs de la fête *100 % Limoilou* ont fait du bon travail; l'événement fut un succès.
- Qu'elle a demandé que des toilettes publiques soient installées dans tous les parcs du quartier.
- Qu'une demande a été faite afin que la Place Limoiloise devienne un espace quatre saisons.
- Que l'organisation *Espace d'initiatives* travaille sur un projet visant à développer des logements sociaux tout près de l'église Saint-Charles-de-Limoilou.
- Qu'elle a rencontré la directrice de l'école Grande-Hermine pour discuter du projet de son équipe de réaménager la cour de l'établissement pour en faire un parc-école beaucoup plus convivial et stimulant pour les enfants.
- Que le refuge *Les fidèles moustachus* rencontre actuellement des problèmes de financement. La conseillère tentera de soutenir leurs démarches auprès de la Ville, entre autres.
- Que l'école Stadacona aimerait qu'une partie de la rue François 1^{re} soit réservée aux piétons.

- Qu'elle reçoit plusieurs plaintes relativement aux odeurs dans le quartier. La conseillère invite les citoyens à continuer de communiquer avec le 3-1-1 à ce sujet. Elle se demande d'ailleurs si une campagne pourrait être mise en branle pour sensibiliser les résidents du secteur à l'importance de faire part de leurs commentaires à la ligne téléphonique, qui permet à la Ville de mesurer l'ampleur de ce type de nuisance.

Michael Gosselin mentionne que la Ville ne semble pas ouverte à modifier l'intersection de la 1^{re} Avenue et de la 8^e Avenue, où se côtoient voitures, piétons, vélos et camions lourds. Pascal Marier-Dionne ajoute que le conseil de quartier a déjà rédigé plusieurs résolutions à cet effet.

7. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne dénonce le fait que le marquage au sol sur la piste cyclable de la 1^{re} Avenue ait été fait au début du mois de septembre. Elle ajoute que les automobilistes roulent trop vite sur la 3^e Avenue, représentant non seulement un danger pour les autres usagers de l'artère, mais générant aussi beaucoup de bruit. Un administrateur explique que la 4^e Avenue rencontre le même problème.

Michael Gosselin mentionne que le 3-1-1 n'a pas admis sa récente plainte en lien avec la qualité de l'air dans le quartier, prétextant qu'elle ne prenait pas en note les commentaires en lien avec ce dossier. L'administrateur, qui a dénoncé cette situation, explique toutefois qu'un représentant de la Ville lui a écrit pour lui faire part de l'intention de la municipalité d'agir à cet effet. Martin Claveau ajoute qu'on l'a souvent référé au ministère de l'Environnement lorsqu'il se plaignait au sujet de la qualité de l'air.

La coordonnatrice des Rendez-vous Limoilou mentionne qu'une assemblée citoyenne aura lieu le 17 octobre prochain. L'organisme y présentera les résultats des consultations qu'elle a récemment menées.

À la question d'un citoyen, Pascal Marier-Dionne répond que le projet Limoil'Air veut permettre aux citoyens de mesurer la qualité de l'air dans leur quartier. Il mentionne, en outre, que la difficulté de mettre la main sur suffisamment de capteurs ralentit le projet.

Pascal Marier-Dionne explique qu'une citoyenne, dont l'enfant fréquente l'école Grande-Hermine, déplore qu'aucun feu de circulation ne sécurise l'intersection de la 1^{re} Avenue et de la 13^e Rue. Depuis le début de la rentrée scolaire, les parents des élèves de l'école Grande-Hermine ont pu faire face, à plus de dix reprises, à l'absence de brigadier. Martin Claveau croit que les budgets associés à l'embauche de brigadier sont moins importants cette année. Jackie Smith, qui s'affaire à tenir les citoyens au courant des changements en lien avec la présence de brigadier sur la page Facebook du quartier, prend note de ce commentaire.

8. Période de suivi des projets en cours

- Festival de quartier 100% Limoilou

Les administrateurs se réjouissent du succès du festival 100 % Limoilou. Selon Martin Claveau, c'est près de 30 000 personnes qui ont fréquenté la 3^e Avenue durant le week-end du 16 septembre dernier. Le trésorier, également président de la SDC de la 3^e Avenue, pense toutefois que les organisateurs devraient choisir, l'an prochain, une nouvelle date pour leur événement, qui s'est tenu en même temps que Saint-Roch XP. Il mentionne, cela dit, que l'organisation d'un tel événement est complexe, et que c'est pour cette raison, d'ailleurs, que des demandes ont déjà été faites pour l'édition 2023 du festival. Notons qu'à l'origine, l'événement devait se tenir au début du mois d'août.

Un citoyen pense que la tenue de 100 % Limoilou en même temps que Saint-Roch XP n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Il pense, au contraire, qu'il s'agit d'une opportunité économique.

Martin Claveau rappelle que le phénomène des rues piétonnes est bon pour les affaires des commerçants quand il y a de l'animation, mais mauvais dans le cas contraire. À elle seule, la SDC, dont le budget n'est pas illimité, ne peut pas assurer l'animation de la 3^e Avenue tout l'été. Notons enfin que certains commerces profitent d'une clientèle qui ne vient pas nécessairement du quartier, et qu'ils ont, conséquemment, besoin de stationnements. Ces commerces sont moins favorables à la fermeture de la 3^e Avenue l'été.

Pascal Marier-Dionne, comme Michael Gosselin, pense que de la sensibilisation devrait être faite, et que des solutions de remplacement de la voiture devraient être trouvées.

- Limoil'Air

En raison de l'absence de Raymond Poirier, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Les Particules

La murale a récemment été installée dans le quartier.

- Sécurité routière et signalisation dans les ruelles du quartier

Le comité rencontrera, la semaine prochaine, le graphiste qu'il a choisi pour créer la maquette finale de son projet. Rappelons que le comité veut offrir aux ruelles du quartier une signature visuelle commune.

- Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Le comité rencontrera bientôt le propriétaire du IGA de la 4^e Avenue pour discuter avec lui de la possibilité d'installer le Frigo-partage près de son commerce. Notons que l'équipe de la Récolte a, elle aussi, installé une sorte de frigo-partage devant son établissement.

- Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

En raison de l'absence de Raymond Poirier, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou

En raison de l'absence de Raymond Poirier, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

9. Discussion : sécurité piétonne sur la 4e Avenue

Aucun suivi supplémentaire, les membres ayant discuté de cet enjeu plus tôt, au point 6.

Un membre confirme que les systèmes de radars temporaires servent entre autres à répondre aux plaintes faites par les citoyens au 3-1-1. Selon lui, ces radars ont, en effet, des impacts positifs sur la vitesse des automobilistes dans un secteur donné.

10. Période de suivi quant aux comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Aucun administrateur ne représente le conseil de quartier à ce comité, qui est toujours actif.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Marjorie Ramirez mentionne que le comité de vigilance, formé d'élus, de représentants du Port et de représentants des conseils de quartier, a pu, lors de sa plus récente rencontre, participer à la présentation d'un comité d'experts au sujet des impacts de la hausse de la norme de nickel. Les membres de ce comité d'experts, formés par des personnes mandatées par le ministère de l'Environnement et d'observateurs, auraient, eux, déjà eu la chance de se rencontrer plusieurs fois. Une élue municipale, membre du comité de vigilance, a suggéré que des représentants citoyens intègrent le comité d'experts. C'est Alain Samson, président du conseil de quartier du Vieux-Québec, qui a été choisi pour représenter le comité de vigilance au comité d'experts.

En outre, lors de sa dernière rencontre, le comité de vigilance a pu discuter du projet Limoil'Air. Les membres seront attentifs aux données diffusées dans le contexte de ce projet afin de s'assurer que l'information qui circule soit adéquate. Notons que le Port, comme la Ville, entend, lui aussi, installer des capteurs dans le cadre, cette fois, d'un projet municipal.

Marjorie Ramirez mentionne, pour finir, que le ministère de l'Environnement est toujours à la recherche de la provenance des poussières rouges. L'administratrice ajoute que deux nouveaux rapports paraîtront dans le cadre de l'étude *Mon environnement, ma santé*.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Martin Claveau mentionne que lors de leur dernière rencontre, les membres du comité ont eu la chance de visiter les installations du Port. Le trésorier y a d'ailleurs appris qu'aucun nickel n'était exposé sur les terrains du Port, les tas noirs apparents n'étant qu'un ramassis de billes de fer. Martin Claveau explique aussi que les terrains du Port qui ne sont pas dans le Vieux-Limoilou appartiennent à la White Birch, qui a refusé de les vendre à la Ville. Il ajoute que toutes les voies dans le secteur du Port sont asphaltées pour réduire les poussières.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Lors de sa rencontre du 23 juin, le comité a nommé un représentant citoyen comme président, la Ville n'étant pas propriétaire du groupe de réflexion. En juin, les membres ont pu assister à une présentation du rapport de Patrick Ferland, chimiste bénévole, qui déplore les biais méthodologiques des études sur lesquelles s'appuie la Ville pour s'assurer de l'aspect sécuritaire de l'incinérateur. Selon Pascal Marier-Dionne, le chimiste avait des réserves, entre autres, sur l'importance des vents dominants et sur la durée de la période d'échantillonnage nécessaire pour obtenir un bon portrait des impacts des installations municipales.

Selon Pascal Marier-Dionne, le comité pourrait profiter de règles de fonctionnement indépendantes de la Ville, qui y est d'ailleurs très bien représentée. Les membres auront l'occasion d'aborder ce sujet lors de leur prochaine rencontre. L'objectif des membres : crédibiliser le comité pour mieux remplir son mandat.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Michael Gosselin mentionne que :

- i. La Table de concertation vélo est de plus en plus reconnue par la Ville;
- ii. Que les travaux sur la piste cyclable de la 8^e Avenue ont déjà commencé;
- iii. Que la Table a pu discuter, lors de ses récentes rencontres, de différents projets vélo hors du Vieux-Limoilou. Rappelons que la Table représente tous les quartiers de Québec;
- iv. Que la Vision de la mobilité active pourrait être présentée par la Ville le 27 septembre prochain;
- v. Que la Ville évolue et présente de meilleurs choix aux cyclistes;
- vi. Que la Table discute souvent de l'implantation de liens cyclables aux abords des écoles.

À la question de Martin Claveau, Michael Gosselin répond que la Table ne parle pas souvent du sujet complexe des stationnements à vélo. L'administrateur insiste sur l'importance de profiter de racks à vélo sécuritaires.

À la question de Pascal Marier-Dionne, Jackie Smith mentionne que les normes en matière de stationnement ne s'intéressent qu'aux stationnements pour les voitures. Elle pense toutefois que la Ville pourrait se pencher sur la question.

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Aucun suivi.

- Table des acteurs clés des quartiers Canardière

Pascal Marier-Dionne mentionne qu'une préconsultation publique a eu lieu, cet été, pour tâter le pouls des commerçants et des représentants citoyens et communautaires relativement à l'avenir de la zone d'innovation qui bordera le chemin de la Canardière. L'administrateur mentionne que le ministère de l'Économie financera la décontamination sommaire des terrains qui serviront commerces et industries. Les terrains ne seront, cela dit, pas suffisamment décontaminés pour supporter un usage résidentiel. Des consultations publiques suivront.

Martin Claveau se demande si les nouvelles constructions commerciales et industrielles pourraient accueillir, à leurs étages, des espaces résidentiels. Pascal Marier-Dionne ne sait pas si un tel projet serait viable sur le plan toxicologique.

- Comité pour un quartier Stadacona bienveillant

En raison de l'absence de Sébastien Lachance, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

En raison de l'absence de Julie Bellavance, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

11. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

La soirée de reconnaissance des bénévoles aura lieu le 19 octobre prochain.

- Trésorerie

Le 22 septembre, le solde du compte bancaire du conseil de quartier était de 25 224,18 \$. Martin Claveau mentionne que plusieurs chèques sont toutefois toujours en circulation.

RÉSOLUTION 22-07-46 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Paiements à venir

Aucun suivi.

- Suivi de la formation pour les nouveaux administrateurs
Anne Pelletier mentionne qu'une formation pour les nouveaux administrateurs pourrait être organisée par la Ville à l'automne.
- Suivi sur la révision du fonctionnement et des pratiques des conseils de quartier
Anne Pelletier mentionne qu'une consultation publique au sujet des pratiques des conseils de quartier a eu lieu en septembre. Pascal Marier-Dionne ajoute que plusieurs bonnes idées ont émergé de cette activité.

12. Divers

- Atelier consultatif de Destination Québec cité
Le conseil de quartier a été approché par Destination Québec cité pour participer à un atelier consultatif. Karim Chahine, qui a participé à cet atelier, mentionne que l'organisme veut trouver des stratégies pour encourager un tourisme durable. L'administrateur a pu, lors de cette rencontre, partager ses craintes en lien avec l'hébergement de type Airbnb et faire valoir l'intérêt de décentraliser le tourisme.

Jackie Smith met en garde les administrateurs contre les impacts du tourisme. Notons que les croisiéristes à Québec arrivent par milliers chaque été.
- Consultations publiques : Plan régional des milieux humides et hydriques
Une séance d'information au sujet du Plan régional des milieux humides et hydriques aura lieu le 22 septembre prochain. Les citoyens pourront y assister en présentiel, ou en ligne.
- Consultations publiques : Réaménagement de différents segments de rue au sud quartier Vieux-Limoilou
Une consultation publique au sujet du réaménagement de différents segments de rue au sud quartier Vieux-Limoilou aura bientôt lieu. Pascal Marier-Dionne invite les citoyens à consulter le site de la Ville pour en savoir plus.

13. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h45.

_____ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire